

***Evaluation de l'appel à projets 2011-2012  
Education populaire - Plan Climat Energie  
Départemental***

***« Associer les populations éloignées des  
concertations au débat sur notre mode de  
développement »***

*Rapport final d'évaluation*  
Mai 2013



Etude co-produite par :

- le Service du projet de gestion et de l'évaluation, Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation
- le Service hydrologie urbaine et environnement, Direction de l'eau et de l'assainissement
  - la Délégation à la vie associative et à l'éducation populaire

## SOMMAIRE

<b>I. L'appel à projets et la démarche d'évaluation</b> .....	3
1. <i>Le cadre de l'appel à projets : le Plan Climat Energie Départemental</i> .....	3
2. <i>Les attendus de l'appel à projets : impliquer les habitants dans le questionnement sur notre mode de développement et favoriser le changement des comportements</i> .....	3
3. <i>Les finalités du projet d'évaluation</i> .....	3
4. <i>Le questionnement évaluatif</i> .....	4
5. <i>La méthode d'évaluation</i> .....	4
5.1. <i>L'évaluation ex ante</i> .....	4
5.2. <i>L'évaluation ex post</i> .....	5
<b>II. Les résultats de l'évaluation de l'appel à projets</b> .....	5
<i>Introduction : six projets diversifiés offrant une prévision de couverture territoriale du département satisfaisante</i> .....	5
1. <i>Des objectifs communs</i> .....	7
1.1. <i>Changer les pratiques et les comportements</i> .....	7
1.2. <i>Questionner notre mode de développement</i> .....	9
1.3. <i>Faire émerger des dynamiques d'action collective</i> .....	10
1.4. <i>Développer les synergies entre les associations et le Département</i> .....	10
2. <i>Des approches diversifiées sur le plan des outils, du public et des thématiques</i> .....	11
2.1. <i>Des outils différents traduisent des modes d'approches différents</i> .....	11
2.2. <i>Des publics diversifiés</i> .....	13
2.3. <i>Une couverture thématique globalement large</i> .....	16
<b>III. Conclusions de l'évaluation</b> .....	18
<i>Recommandations sur la conception de l'appel à projets</i> .....	19
<i>Recommandations sur l'animation et le pilotage de l'appel à projets</i> .....	19
<i>Recommandations sur le prolongement de la dynamique impulsée et la capitalisation des acquis de l'appel à projets</i> .....	19

## I. L'appel à projets et la démarche d'évaluation

### 1. Le cadre de l'appel à projets : le Plan Climat Energie Départemental

Dans le cadre du Plan Climat Energie Départemental, adopté le 25 juin 2010, le Département, en partenariat avec le Réseau Education Populaire 93, a lancé en juin 2011 un appel à projets visant à associer les populations éloignées des concertations au débat sur notre mode de développement.

Cet appel à projets a été conçu en réponse à l'axe 9 du Plan Climat Energie Départemental : « *Accompagner les Séquano-dionysiens dans leur compréhension des enjeux et leurs changements de comportements* », notamment en matière de sobriété énergétique et de déplacements non motorisés. Il s'inscrit également dans l'Agenda 21 à travers l'action 74 « *favoriser l'appropriation par les habitants des enjeux du développement durable* », et l'action 75 « *Eduquer à l'environnement* ». Le Plan Climat Energie constitue en lui-même le volet climat-énergie de l'Agenda 21 départemental.

### 2. Les attendus de l'appel à projets : impliquer les habitants dans le questionnement sur notre mode de développement et favoriser le changement des comportements

L'appel à projets est structuré autour d'une question centrale : « *comment associer les populations traditionnellement éloignées des concertations au débat sur notre mode de développement ?* ». L'objectif est donc d'impliquer les habitants de la Seine-Saint-Denis sur les questions liées au changement climatique, et ce dans une double perspective :

- En faisant émerger un questionnement sur notre mode de développement,
- En favorisant le passage à l'acte, le changement de comportement et de pratiques.

L'appel à projets définit comme public cible les habitants « *traditionnellement éloignés des concertations au débat sur notre mode de développement* », « *qui ne se sentent pas concernés par les questions climatiques et énergétiques* », et « *que les institutions ont du mal à toucher habituellement* ». Il affiche également une volonté de toucher le plus possible de communes à l'intérieur du département.

### 3. Les finalités du projet d'évaluation

L'objectif de la présente démarche évaluative est de proposer un cadre d'échange avec les porteurs de projet retenus, pour analyser collectivement les effets produits par les actions mises en œuvre, au regard des objectifs de l'appel à projets.

Une attention particulière a été portée à la dimension participative de l'évaluation : elle se conçoit comme un cadre collectif d'échanges de pratiques, qui permette de faire exister un projet d'ensemble ne se limitant pas à la somme des projets retenus. Dans cette perspective, l'évaluation contribue à l'animation de l'appel à projets. Les porteurs de projets sont invités à s'approprier cet outil dont la visée est d'atteindre un progrès collectif, ce qui constitue une attente forte au regard du caractère expérimental de l'appel à projets.

Considérant la diversité - souhaitée - des outils mobilisés en réponse à cet appel à projets, l'objectif n'est pas de porter un jugement définitif sur la qualité de chaque outil, ni de les hiérarchiser au regard de leur capacité à produire des effets. Il s'agit plutôt de caractériser ceux-ci, et d'identifier des marges de progrès pour que chacun puisse être optimisé, amélioré, mieux calibré et au final transféré si possible à d'autres publics ou d'autres territoires. L'échange entre les porteurs de projets a vocation à enrichir la réflexion de chacun sur les outils qu'il mobilise.

Pour répondre à ces objectifs, est posé le principe d'une évaluation en continu, de manière à questionner le projet, ses objectifs et les actions menées tout au long de leur mise en œuvre. L'évaluation vise ainsi à favoriser une amélioration continue de l'action, et au final à s'interroger sur les suites à donner au projet.

#### 4. Le questionnement évaluatif

Le questionnement évaluatif (dont le détail est exposé dans le document de présentation de la démarche d'évaluation) se structure en quatre grands axes :

- *Changement des pratiques et des comportements* : comment les différents outils mobilisés favorisent le passage à l'acte ? Quels sont les pratiques visées / atteintes ? Comment a été abordée la question de la précarité énergétique et quelles pratiques mises en avant pour y faire face ? Les effets produits ont-ils été plus ou moins importants selon les types de public ? Selon les thématiques abordées ?
- *Questionnement de notre mode de développement* : Quels outils ont permis de solliciter la participation active des participants à ce débat ? Quels débats ont émergé dans ce sens ? Sous quelle forme ?
- *Approche des personnes éloignées de la concertation* : Quel public a été ciblé ? Pourquoi ? Quels outils ou pratiques ont permis d'impliquer activement les participants dans une démarche collective (visant des progrès de groupe) ? de les mettre en position d'acteurs vis-à-vis des objectifs du Plan Climat Energie ?
- *Coordination et gouvernance* : Dans quelle mesure les modalités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de l'appel à projets ont-elles contribué à l'atteinte des objectifs ? Quelles modalités d'échange ont été mises en place et quelle qualité des échanges produits ?

#### 5. La méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation (dont le détail est exposé dans le document de présentation de la démarche d'évaluation) repose sur le recueil d'éléments factuels concernant la conduite des projets et du projet d'ensemble, et sur les réponses apportées par les porteurs de projet et indirectement le public participant au questionnement évaluatif, via des fiches évaluatives.

La démarche d'évaluation en continu est conçue en deux étapes :

- Une étape d'évaluation *ex ante* (en amont de la mise en œuvre des projets), qui vise à préciser le contenu de chaque projet et à questionner les moyens mobilisés pour répondre aux différents objectifs de l'appel à projets ;
- Une étape d'évaluation *ex post* (en aval de la mise en œuvre des projets), qui vise à opérer un retour critique sur l'action menée, à caractériser les effets produits, les obstacles rencontrés et les moyens mobilisés pour les dépasser, et à identifier des marges de progrès.

Chaque étape s'appuie sur le recueil d'information via une fiche évaluative, de laquelle est tirée une synthèse, soumise ensuite à discussion collective avec les porteurs de projets.

##### 5.1. L'évaluation ex ante

L'évaluation *ex ante* s'est déroulée en plusieurs étapes :

- l'élaboration d'une grille d'analyse des projets, validée par les porteurs de projets, comme base informative faisant ressortir des éléments d'évaluation *ex ante* portant sur la couverture thématique et territoriale, la diversité d'outils mobilisés, les publics visés, etc. ;
- la soumission d'une fiche évaluative aux porteurs de projet pour préciser le contenu du projet, rappeler les objectifs et interroger les moyens mobilisés dans chaque action pour y répondre. Elle a vocation à amener les porteurs de projet à une réflexion *a priori* sur leur projet, et en ce sens à favoriser leur prise en compte des objectifs ;
- la mise en discussion des éléments issus de la grille d'analyse et de la fiche évaluative permettant aux porteurs de projets d'échanger sur leur perception des objectifs de l'appel à projets et de croiser les regards sur les différents canaux par lesquels on peut y répondre, les difficultés projetées dans la mise en œuvre de l'action, etc.

Le croisement de l'information issue des éléments de présentation des projets et des fiches évaluatives a permis de caractériser dans une synthèse la diversité d'outils mis en œuvre, de publics mobilisés et de thématiques abordées, par les projets qui poursuivent des objectifs communs.

## 5.2. L'évaluation ex post

L'évaluation *ex post*, à l'issue de la mise en œuvre de l'action, s'appuie notamment sur l'évaluation qualitative réalisée par les porteurs de projet auprès des participants à leur action. Chaque porteur de projet a prévu des modalités particulières d'évaluation, liées à sa propre expérience. Pour cette étape, le Département a proposé aux associations une feuille de route, exposant en quelques points ses attentes vis-à-vis du retour des participants. Ce support n'a toutefois pas vocation à contraindre les porteurs de projets sur la méthode et les outils d'évaluation, mais bien simplement à rappeler le questionnement posé par le Département.

Le retour sur cette évaluation auprès des participants se fait à travers une seconde fiche évaluative permettant d'exposer de manière qualitative les effets produits selon les outils mobilisés, le public participant, les thématiques abordées.

De la même manière que pour l'évaluation *ex ante*, les fiches évaluatives ont fait l'objet d'une synthèse présentée aux porteurs de projet et mise en discussion.

## II. Les résultats de l'évaluation de l'appel à projets

*Introduction : six projets diversifiés offrant une prévision de couverture territoriale du département satisfaisante*

- La caravane (ou le Village) de l'éco-consommation, portée par l'association e-graine

E-graine est une association d'éducation au développement durable qui au travers de ses méthodes actives a pour volonté de faire naître et grandir l'initiative solidaire et responsable, toutes générations confondues. Le projet vise principalement un public d'enfants scolarisés et dans une moindre mesure leur famille. Il repose sur un village itinérant de l'éco-consommateur, constitué de 8 cabanes (armatures en bois) représentant les différentes étapes rythmant la journée d'un enfant. Pour chaque cabane, une animation spécifique thématique est mise en place.

- Les parcours éducatifs, portés par l'association Les Petits débrouillards

L'association Les Petits débrouillards a pour objet de favoriser auprès de tous, et plus particulièrement des enfants et adolescents, l'intérêt pour les sciences et les techniques, indispensable à l'éducation et à la formation d'un enfant et à en permettre la connaissance et la pratique. Le projet l'a conduit à intervenir dans plusieurs centres sociaux du département, auprès des publics de ces structures, sur plusieurs séances dans l'année.

- L'atelier participatif de réalisation de film, porté par l'association La Cathode

L'association La Cathode a pour objet de constituer un centre de ressources favorisant le lien social par les moyens de la recherche et de la création en utilisant en particulier les techniques de l'audiovisuel et du multimédia. Le projet vise les personnes hébergées dans un centre d'hébergement d'urgence via un atelier participatif de réalisation de film sur la thématique des changements climatiques (impact, adaptation, moyens de lutte) et de l'énergie (sobriété, efficacité ou encore énergies renouvelables) en constituant un groupe de parole en appui et des visites de terrain (week-end, pique-niques, visites de fermes, salons professionnels et expositions grand public, stations d'épuration, plantation d'arbres, chantiers de construction, rencontre d'élus, acteurs publics, industriels).

- Ensemble pour l'environnement, porté par l'association SFM AD

SFM AD est une association dont l'objet est d'accueillir de manière individuelle des personnes et des familles, promouvoir leur épanouissement dans leur environnement familial, social et professionnel, à travers la solidarité et le développement, créer de nouveaux champs d'actions, privilégiant la mise en valeur des potentiels de chacun(e). Le projet vise, via une éco-labellisation des crèches et la formation du personnel de l'association, à aborder les questions liées au climat et à l'énergie dans ses actions collectives comme dans ses activités d'accompagnement social individualisé.

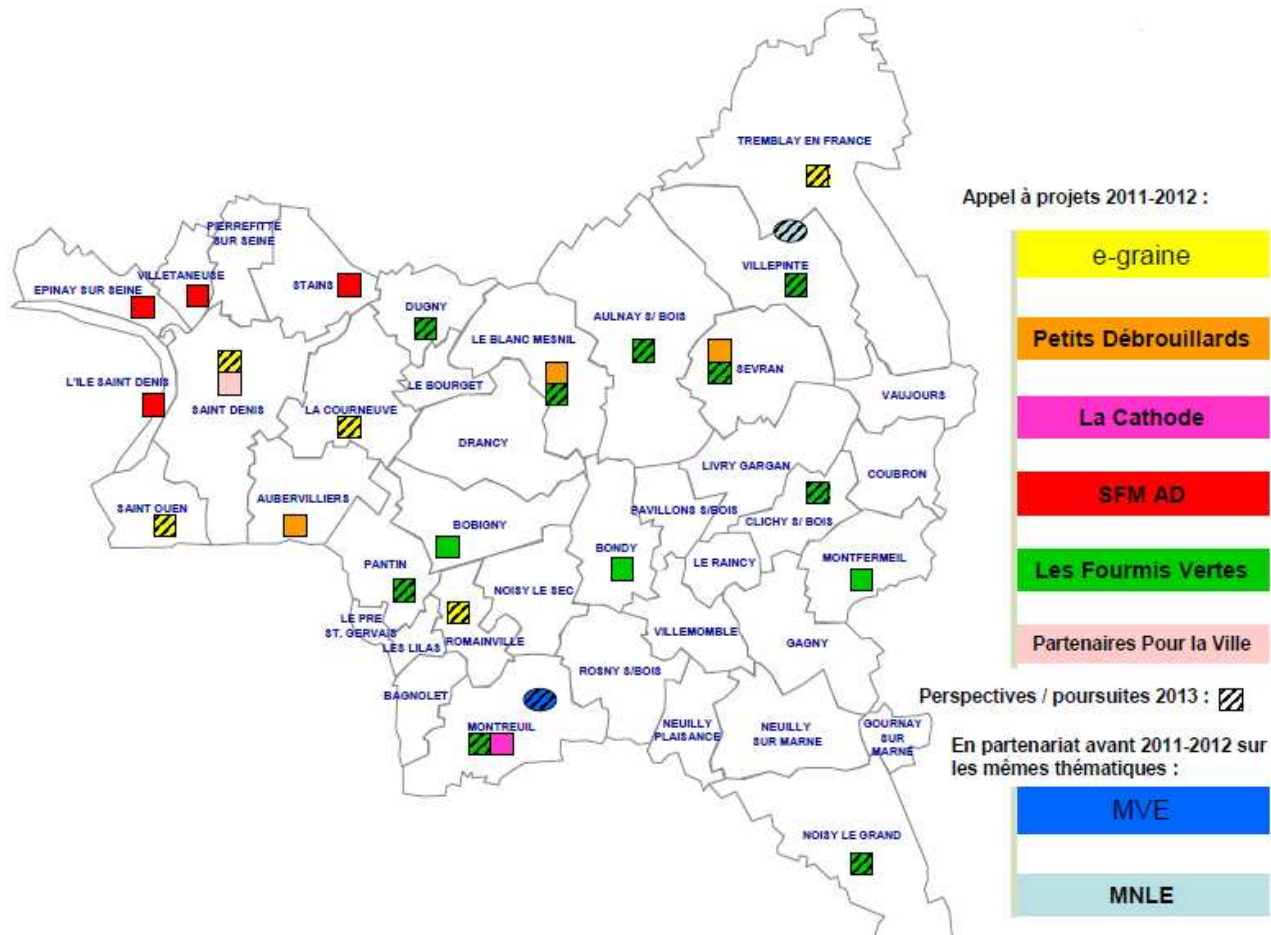
- L'Appartement pédagogique itinérant, porté par l'association Les Fourmis vertes

L'association Les Fourmis vertes a pour objet d'œuvrer en commun à des projets d'éducation et de sensibilisation relatifs à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable, destinés à un large public. Le projet vise les habitants de quartiers de parcs locatifs et des enfants de centres sociaux via la mise en place d'un atelier pédagogique itinérant aux pieds des immeubles ou dans des lieux de vie collective, permettant de diffuser des informations utiles et pratiques, d'adopter des éco-gestes, de prendre conscience de la nécessité d'agir sur l'environnement et enfin de réduire l'impact des produits chimiques sur la santé de toute la famille et agir sur l'environnement.

- Les Ateliers « plan climat énergie » porté par l'association Partenaires pour la ville (PPV 93)

PPV 93 est une association dont l'objet est d'animer et apporter sa contribution à la gestion des territoires urbains, de promouvoir, d'adapter, de développer et d'exercer les métiers attachés à la médiation dans l'espace public en cohérence avec les enjeux de la politique de la ville, et de développer une activité de conseil et de formation sur les sujets liés à la médiation et sur les sujets connexes. Le projet vise les habitants de quartiers d'habitat social via des groupes d'échanges sur différents thèmes liés à l'enjeu du réchauffement climatique, se réunissant 4 à 5 fois par an, des animations de terrains et réunions d'échanges entre tous les groupes sur un même thème.

Carte des actions prévues ou en cours dans le cadre de l'appel à projets



En y ajoutant les actions prévues par l'Agence Maîtrisez Votre Energie (MVE), agence locale de l'énergie de l'est parisien, et le Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE), avec lesquelles le Département était préalablement à l'appel à projets déjà en partenariat, les projets menés dans le cadre de l'appel à projet couvrent une partie conséquente du territoire départemental. Toutefois, le quart sud-est du département est peu pourvu. En cause notamment, le manque d'opportunités récentes de projets générées avec les partenaires locaux dans ces territoires.

## 1. Des objectifs communs

### 1.1. Changer les pratiques et les comportements

#### *Les changements visés et les effets produits*

Le premier objectif de l'appel à projets, portant sur le passage à l'acte et le changement de comportement et de pratiques des individus au regard de la problématique du changement climatique, a conduit les porteurs de projet à valoriser plusieurs types de pratiques :

- **Les éco-gestes** : de manière très récurrente dans les différents projets, sont abordés les gestes visant des économies d'eau et d'électricité, la réduction des pollutions via des produits chimiques, le tri et la réduction des déchets. Ces gestes sont liés à la consommation quotidienne, principalement dans la sphère domestique. S'y rattache également l'information sur l'équipement de l'habitat (isolation et chauffage notamment) permettant de réduire la consommation d'énergie.
- **Les pratiques alimentaires** : de manière moins récurrente car plus difficile à aborder selon les associations, certains projets invitent à la consommation de produits de saison, de produits issus de l'agriculture biologique, produits faits maison et produits issus du commerce équitable. Les achats responsables sont principalement évoqués en lien avec l'alimentation. Les porteurs de projet valorisent dans ce cas des pratiques moins accessibles financièrement pour les populations cibles qui sont essentiellement en situation de précarité financière. Toutefois, ils s'assurent dans certains cas de convaincre que ces pratiques sont moins coûteuses qu'on le pense.
- **Les déplacements** : thème également prioritaire du plan climat énergie, il est finalement peu traité dans les projets. Il faut souligner que les projets retenus par le Département ne prévoyaient pas de s'y consacrer davantage. Le plus souvent, la thématique est indirectement traitée via des thématiques plus globales telles que celle de l'énergie. Un seul projet s'y consacre directement (PPV 93 avec les salariés de la Plaine-Saint-Denis et du Carrefour Pleyel). Les porteurs de projet soulèvent différentes raisons à cela. D'une part, les solutions collectives concernant les déplacements relèvent de la compétence des collectivités territoriales telles que les Villes, le Conseil général, et surtout le Conseil Régional, et non des bailleurs et autres acteurs de proximité qui agissent à l'échelle du quartier et qui sont leurs partenaires directs. D'autre part, cette problématique nécessiterait une action sur le long terme, tandis que les autres pratiques sont plus faciles d'accès et représentent un changement de comportement de portée plus limitée, moins coûteux psychologiquement et culturellement que de changer de moyen de transport.

Au final, on constate que les pratiques mises en avant contribuent, en tendance, à :

- réduire l'exploitation de ressources naturelles : eau, électricité, papier, plastiques ;
- réduire les pollutions et la production de déchets et inciter au tri des déchets ;
- réduire l'effet de serre et in fine ralentir l'impact des changements climatiques ;
- à l'échelle des ménages, réaliser des économies.

Les différents projets ont donc contribué, par des approches différentes, à faire réfléchir les participants à leurs pratiques et à leur indiquer :

- de quelle manière ils pouvaient les faire évoluer ;
- les effets, pour eux et dans une perspective globale, de ces changements.

Ces éléments peuvent être considérés comme des effets produits, à un premier niveau, par les projets. Les porteurs de projets précisent que **les sujets les plus faciles à assimiler sont ceux attendant aux déchets, à l'eau et à l'énergie**. Notons également que la plupart des porteurs de projet ont cherché à favoriser la diffusion des apprentissages des participants dans leur entourage, notamment ceux qui s'adressaient aux enfants, considérés comme « passeurs de messages » au sein de la famille.

À un second niveau, il conviendrait de **s'interroger sur l'effectivité des changements de pratiques** des participants et de leur entourage, suite à l'action. Toutefois il paraît difficile, et certainement inopportun, de mettre en place des outils permettant de mesurer ces changements de pratiques, qui relèvent finalement de la liberté des individus au regard de comportements relevant de la sphère privée.

Pour autant, dans certains cas et sans les systématiser, **certains moyens peuvent être envisagés pour permettre un retour sur les apprentissages** issus des projets et sur leurs effets tangibles. Pour les porteurs de projets, il peut être envisagé d'interroger les participants, quelque temps après l'action lorsque le contact a pu être maintenu, sur l'effectivité des changements de pratiques visés. Cette question peut également être abordée avec certains observateurs extérieurs, comme les bailleurs (consommation d'eau et d'énergie, tri des déchets...). Pour les participants eux-mêmes, il peut être intéressant de suivre l'évolution de leur consommation d'eau et d'énergie, ou de la quantité de déchets produite au sein du foyer.

#### *Leviers et facteurs de réussite*

- **Partir des pratiques et des gestes concrets des individus** – c'est le plus important, d'après les porteurs de projet – de manière à ce que les réflexions engagées au sein des actions aient un sens et un lien direct avec leurs préoccupations ;
- « **Donner les moyens concrets d'agir** » : il s'agit d'énoncer, d'explicitier et de montrer concrètement les gestes à effectuer et les comportements à adopter au quotidien ;
- **Ne pas juger et ne pas imposer** : l'animateur ne doit pas adopter un registre de culpabilisation du public vis-à-vis de ses pratiques habituelles (consommation d'énergie, d'eau, d'essence, etc.). Le changement indiqué par l'animateur ne doit pas être vécu comme une contrainte pour le public. Il doit émaner de la personne.
- **Faciliter la prise de conscience** de l'impact des comportements individuels sur les situations individuelles mais aussi sur des enjeux plus globaux, et montrer qu'ils ont un intérêt direct mais seulement dans certains cas. Il s'agit de faire prendre conscience que la problématique du changement climatique est un enjeu collectif et que chaque geste compte même s'il ne répond pas directement aux préoccupations individuelles.
- Dans une perspective de **capitalisation et de diffusion des apprentissages**, des outils de transmission ont été conçus et diffusés par certains porteurs de projets : mallettes pédagogiques, livrets, plaquettes, calendriers, affiches, etc. Ceux-ci permettent de prolonger et de diffuser, suite à l'action, le discours sur les enjeux de l'appel à projets.

#### *Freins et obstacles à dépasser*

- **La résistance au changement** : elle peut être aisément dépassée lorsque le changement de pratique conduit à faire des économies, et généralement moins forte lorsque le coût économique, psychologique et culturel du changement de pratique est limité ;
- **Le désengagement de ses propres responsabilités** : certains porteurs de projet précisent le cas spécifique de personnes parmi les plus précaires, qui ne se jugent pas responsables des bouleversements climatiques du fait de leur situation de « faible consommateur » ;
- **L'absence de maîtrise sur sa consommation d'énergie**, par exemple dans le cas de chauffage collectif, qui peut toutefois être dépassée par une action collective auprès du bailleur ou de la copropriété ;
- **Le fatalisme et l'indifférence** des publics face aux problématiques de changement climatique ;
- **Les préjugés** sur les goûts, les coûts et l'accessibilité liés aux différents niveaux d'information des publics et à des habitudes culturelles ;
- **Le manque d'exemplarité** des institutions : les écoles, collèges et municipalités n'adoptent pas souvent les pratiques qui iraient dans le sens des messages diffusés (tri sélectif, consommation d'eau et d'énergie, produits de saison dans les cantines, etc.).



## 1.2. Questionner notre mode de développement

Le deuxième objectif fixé par l'appel à projet vise à faire émerger une réflexion collective et un débat sur les enjeux individuels et les enjeux globaux liés au changement climatique.

Pour l'ensemble des structures, le questionnement proposé est **celui des impacts des activités humaines et des comportements individuels sur les enjeux globaux** liés au climat et à l'énergie. Il est ensuite tourné vers les moyens envisageables pour atténuer ces impacts. Le plus souvent, on part des pratiques, puis les structures apportent des éléments de connaissance sur leurs effets de manière à **ouvrir le questionnement sur les solutions**, plutôt à l'échelle individuelle que collective, ou alors à une échelle réduite (un groupe, un quartier, etc.).

Les sujets de débat les plus fréquents ont été les suivants :

- L'utilisation des ressources, les inégalités d'accès, la surproduction et la consommation, l'urbanisation ;
- Les responsabilités respectives des producteurs, consommateurs et législateurs, et le rôle de la réglementation en matière de produits sanitaires polluants, emballages, publicité lumineuse et papier, etc.

A noter que pour la plupart des structures, le questionnement est conçu comme **un outil au service de l'objectif du changement des pratiques et des comportements**, prédominant dans la plupart des projets. La Cathode propose un projet particulier à cet égard, considérant davantage le questionnement comme une fin en soi.

### *Leviers et facteurs de réussite*

- **Donner les clés de lecture** pour la compréhension de l'impact des comportements individuels sur les enjeux globaux (par exemple, l'impact de la consommation sur la raréfaction des ressources à l'échelle planétaire), et des enjeux globaux sur les enjeux individuels (par exemple, la raréfaction des ressources conduit à l'augmentation des prix) ;
- **Partir de la réalité vécue et observée** par les individus permettant une meilleure appropriation du débat par les individus et permettant une meilleure prise de conscience du rôle que chacun joue ;
- **Distribuer et valoriser la parole** au sein du groupe composé d'individus qui n'ont pas l'habitude ou les moyens d'exprimer un point de vue sur ces questions, ou qui ne sentent pas légitimes à le faire.

### *Freins et obstacles à dépasser*

- **Les freins à l'expression** : maîtrise de la langue ou capacités d'expression, sentiment de n'être pas légitime à affirmer un point de vue ;
- Des **publics très jeunes** (moins de 8 ans) qui ont une capacité limitée à mener une réflexion poussée à court terme. Ce type de public nécessite une organisation et un format des activités adaptés à l'engagement d'une réflexion collective ;
- Des **publics très précarisés se considérant moins concernés** par les problématiques environnementales du fait de leur faible pouvoir d'achat, et pour qui la survie est la priorité, ou qui ne souhaitent pas partager leur expérience personnelle.

### 1.3. Faire émerger des dynamiques d'action collective

L'appel à projets indiquait également le souhait du Département de voir émerger, à partir d'un questionnement sur les thématiques du climat et de l'énergie, de dynamiques d'action publique, ou tout du moins pourrait-on reformuler, d'action collective. L'idée serait de favoriser l'émergence de dynamiques d'action issues d'un collectif, sans nécessairement qu'elle se fasse dans un cadre institutionnel.

Bien qu'elles aient été plutôt rares, certaines dynamiques ont été impulsées, notamment :

- **La réappropriation des espaces publics** par les habitants en vue de sa préservation ;
- **L'interpellation des pouvoirs publics ou des bailleurs** par les participants à l'action en vue par exemple de favoriser le changement des pratiques des citoyens volontaires, afin qu'une commune rende possible le tri sélectif dans un quartier qui n'est pas équipé pour cela, ou encore d'interroger, voire de modifier l'action d'une politique sectorielle du Département ;
- **L'élaboration de nouveaux projets** : l'un des participants du projet de la Cathode écrit et prévoit de mettre en scène une pièce de théâtre sur les enjeux du climat.

Il faut également noter que dans la plupart des cas, des structures locales ont pu prendre le relai des porteurs de projet en incluant les thématiques du Plan climat énergie dans leur propre travail, de manière à assurer une continuité du projet. Dans certains cas également, le travail des structures sera prolongé sous la même forme sur d'autres territoires (Fourmis vertes, e-graine). Dans d'autres, notamment pour les structures inscrites localement (SFM AD, PPV 93), l'appel à projets a contribué à inclure les enjeux du climat dans leur action de proximité, et le discours sur le climat devrait donc se prolonger sous d'autres formes.

### 1.4. Développer les synergies entre les associations et le Département

Sur la base de l'appel à projets lancé, les associations ont pu valoriser leur expertise à travers :

- leur participation au WE de l'Ourcq Vert et Bleu, le dernier week-end de septembre 2012, pour certaines d'entre elles,
- leur implication dans la 2<sup>ème</sup> Conférence départementale sur le Climat et l'Energie en novembre 2012, au cours de laquelle elles ont échangé avec le public sur la base d'un documentaire créé pour l'occasion et de la tenue de stands.

A l'issue de l'appel à projets, clôturé en janvier 2013, les associations ont exprimé avoir apprécié l'implication du Département dans le suivi et l'évaluation de leur projet, et respectivement le Département a remercié celles-ci de s'y être impliqué avec autant d'enthousiasme. Une liste d'échanges mail a d'ailleurs été créée pour prolonger la diffusion de bonnes pratiques communes et un 'Petit déjeuner de la Vie associative', réunion, réunion matinale présentant de façon approfondie un sujet associatif transversal aux Directions de l'administration départementale, devrait être organisé au printemps 2013 pour poursuivre la valorisation de l'appel à projets.

## 2. Des approches diversifiées sur le plan des outils, du public et des thématiques

### 2.1. Des outils différents traduisent des modes d'approches différents

#### *Une pluralité d'outils pour quatre fonctions distinctes*

Les projets ont mis en place différents outils remplissant des fonctions spécifiques. On en dégage cinq types dans le tableau ci-dessous :

Outils	Fonction des outils
Supports visuels et audiovisuels, expositions, démonstrations et visites de sites	<b>Transmission de savoirs</b> sur les cycles de production et de consommation des ressources, et leur impact sur l'environnement et le climat
Outils de transmission	<b>Garder une trace</b> des savoirs transmis
Jeux, expériences ludiques, animations pédagogiques, théâtre, réalisation de film, quizz (spécialisés)	<b>Participation</b> par le jeu ou l'expérience pratique, transmission de savoirs et impulsion de <b>changement de pratiques</b>
Discussions, débats et moments d'échanges : autour des grands enjeux et de l'impact des comportements individuels et éco-gestes	<b>Débat</b> sur notre mode de développement et l'impact des comportements individuels
Formation des professionnels, éco-labellisation	<b>Impulsion d'une démarche et d'un discours éco-responsable</b> d'une organisation, accompagnement individualisé aux changements de pratiques

A noter que cinq structures sur six combinent des outils relevant des 3 premiers types identifiés :

- Les Petits débrouillards, les Fourmis vertes, e-graine et PPV 93 utilisent des outils visuels et audiovisuels ainsi que des outils ludiques favorisant la participation afin d'impulser un changement de pratiques. Les outils de discussion constituent ici davantage un moyen de favoriser le changement des pratiques qu'ils ne promeuvent le débat comme fin en soi.
- La Cathode a très fortement axé son action sur l'expression des points de vue des bénéficiaires, adultes en situation de très forte précarité, via la mise en place de quinze sessions de table ronde. Dans ce cas les supports visuels et audiovisuels permettent au groupe un apport théorique qui doit favoriser la participation au débat et à la réalisation d'un film.
- Enfin, SFM AD présente la spécificité de proposer un accompagnement individualisé au changement de pratiques pour faire face la précarité énergétique, sur la base d'une éco-labellisation de la structure, et en s'appuyant sur la formation du personnel accompagnant. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit d'une structure dédiée à l'accompagnement social individualisé et global des publics précarisés.

*Caractérisation de l'approche des publics par les porteurs de projet*

Structure porteuse	Spécialisation de la structure	Outils	Temporalité de l'intervention	Mode d'approche du public
<b>e-graine</b>	Spécialisée : éducation au DD	Outils et séances dédiés, collectifs	Ponctuel	Via le cadre scolaire, mobile
<b>Les Fourmis vertes</b>	Spécialisée : éducation au DD	Outils et séances dédiés, collectifs	Ponctuel	A la rencontre d'un public local non captif, mobile
<b>Les Petits débrouillards</b>	Spécialisée : culture scientifique et technique	Outils et séances dédiés, collectifs	Sur un temps assez long	Via un réseau local de structures de proximité
<b>PPV 93</b>	Non spécialisée : médiation dans l'espace public	Outils et séances dédiés, collectifs	Ponctuel	Via un réseau local de structures de proximité
<b>La Cathode</b>	Non spécialisée : éducation populaire à travers l'outil audiovisuel	Outils et séances dédiés, collectifs + choisis en concertation	Sur un temps long	Via une structure d'hébergement d'urgence
<b>SFM AD</b>	Non spécialisée : accompagnement social et éducation populaire	Outils et séances dédiés et collectifs + individualisé non dédié + exemplarité	Public: ponctuel Pros : temps long	Public fréquentant la structure pour bénéficier d'un accomp. social

Les modes d'intervention dépendent en premier lieu de la vocation de l'association en question :

- Trois structures apparaissent comme des spécialistes des questions liées au climat et à l'énergie : e-graine et les Fourmis vertes sont spécialisées dans l'éducation à l'environnement et au développement durable, tandis que les Petits débrouillards sont spécialisés dans le développement de la culture scientifique et technique.
- Les trois autres structures ne sont pas spécialisées sur ces questions, et intègrent à l'occasion du projet les questions du climat et de l'énergie à leur activité habituelle, celle d'une intervention dans le champ du social au sens large :
  - PPV 93 intègre ces questions à son activité de médiation ;
  - La Cathode fait du changement climatique et de l'énergie le sujet d'un film, comme elle en a réalisé d'autres sur des sujets différents avec le public des centres d'hébergement d'urgence ;
  - SFM AD intègre la problématique de la précarité énergétique à ses actions collectives et dans l'accompagnement social qu'elle offre à son public.

Pour la plupart, les structures utilisent des outils dédiés, c'est-à-dire élaborés spécifiquement pour ce projet. Ils les mobilisent via des séances dédiées à la problématique du changement climatique et reposeront sur une approche collective, approche privilégiée par l'appel à projet.

## 2.2. Des publics diversifiés

L'évaluation met en évidence des publics ciblés différents d'un projet à l'autre, dans leurs caractéristiques et dans leur mode de captation.

Structure porteuse	Captation du public	Public recherché	Mixité du public
e-graine	Enfants scolarisés captifs Familles non captives	Enfants apprenants Public relais d'informations	Sociale et culturelle Générationnelle (familles)
PPV 93	Semi-captif issu d'un réseau local	Habitants de quartiers d'habitat social	Générationnelle et culturelle Sociale (salariés)
La Cathode	Semi-captif fréquentant habituellement la structure mais volatile	Grande précarité sociale et professionnelle	Générationnelle et culturelle
Les Fourmis Vertes	Non captif	Habitants de quartiers d'habitat social	Générationnelle et culturelle
Les Petits Débrouillards	Semi-captif issu d'un réseau local	Habitants de quartiers d'habitat social	Générationnelle et culturelle
SFM AD	Semi-captif fréquentant habituellement la structure Enfants des crèches et centres de loisirs captifs	Précarité sociale et professionnelle	Générationnelle et culturelle

*Un travail mené majoritairement avec des habitants des quartiers en difficulté*

Tous les projets ont recherché **une mixité générationnelle et culturelle** de leur public. La mixité sociale est peu présente du fait que les participants sont globalement issus de quartiers en difficulté :

- des habitants de quartiers d'habitat social (PPV 93, les Fourmis vertes et les Petits débrouillards) ;
- des publics en précarité sociale ou professionnelle (SFM AD), voire en très grande précarité (La Cathode, qui invite également des étudiants, intervenants sociaux et experts aux discussions afin d'éviter un repli du public sur sa précarité).
- seule l'association e-graine a orienté son action vers les enfants scolarisés, ce qui selon les écoles leur permet d'accéder à une plus ou moins grande mixité sociale. Le choix d'un public enfant ou adolescent est justifié par leurs facultés d'apprentissage et leur capacité à être des relais d'informations permettant d'impulser une réflexion au sein du cercle familial.

*Des publics différemment approchés par les porteurs de projet*

Le mode de **captation du public** définit le type de lien entre la structure et le public cible. Plusieurs types de publics ont été identifiés au regard de ce critère :

- un **public captif**, pour lequel la structure n'a pas besoin d'engager une démarche spécifique pour inciter le public à participer à son action : c'est le cas des enfants scolarisés (e-graine) ou pris en charge par un centre de loisirs (SFM AD).
- un **public non captif**, qui n'a aucun lien particulier avec le public visé et pour lequel la structure devra engager une démarche spécifique, une posture proactive (en allant à leur rencontre) pour susciter son intérêt : ainsi le camion aménagé des Fourmis vertes, installé en pied d'immeuble, vise un public local et mobile avec qui la structure n'a pas de lien préétabli.

- un **public semi-captif** qui a un lien préétabli avec la structure. Quatre structures parmi les six sont déjà implantées sur les territoires via des actions diverses auprès des habitants :
  - SFM AD est une structure multi-accueil qui délivre un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle. Les thématiques du climat et de l'énergie sont abordés avec leur public lorsqu'il s'adresse à la structure, leur demande ne portant pas au départ sur ces sujets ;
  - Les Petits débrouillards ont inséré leur action à la programmation de centres sociaux ;
  - PPV 93 mène depuis plusieurs années des actions de médiation sociale sur les territoires et avec les publics ciblés par son nouveau projet ;
  - La Cathode propose ses actions à des centres d'hébergement d'urgence. Les personnes hébergées sont libres de participer ou non, ce qui peut présenter des limites dans la continuité de l'action.

*Plus de 2000 personnes concernées par les actions, à des niveaux d'implication différents*

Dans le cadre de l'évaluation, les porteurs de projet ont été invités à indiquer le nombre de personnes qui ont participé à leur action. Le total dépasse les **2000 personnes en Seine-Saint-Denis**. Il faut noter que les actions de l'appel à projets ne sont pas toutes terminées. Pour certaines d'entre elles, l'appel à projets a constitué un point de départ pour une action qui a vocation à se prolonger dans le temps.

Mais le total de personnes concernées par les actions constitue un **indicateur insuffisant et peu significatif en soi et sujet à de nombreux biais**, étant donnée la diversité des projets, du niveau d'implication du public et de la durée de l'action, très différents selon les projets et à l'intérieur même des différents projets.

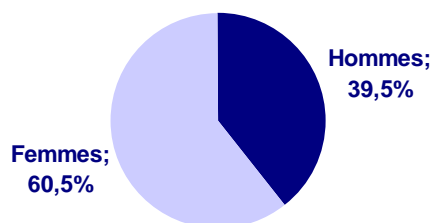
Ainsi, le projet de l'association e-graine est conçu pour que plusieurs classes d'écoliers visitent le Village dans une même journée. Chaque écolier n'y passera qu'une journée et dans une posture plus ou moins active. L'objectif est que cette journée constitue un point de départ dans la prise de conscience de ces enjeux. A l'inverse, le projet de la Cathode repose sur l'implication plus active d'un petit groupe de personnes sur une durée longue, de plusieurs journées étalées sur plusieurs mois. Dans ce projet, l'objectif est que le questionnement se construise tout au long de l'action. La création d'un film par ce groupe a permis, à l'issue du projet, de toucher finalement un nombre de personnes bien plus important lors de sa diffusion, mais très ponctuellement. **Le nombre de personnes touchées doit donc être considéré au regard de la singularité de chacun des projets.**

Le tableau suivant rapporte les chiffres qui ont été indiqués par les porteurs de projet fin 2012 :

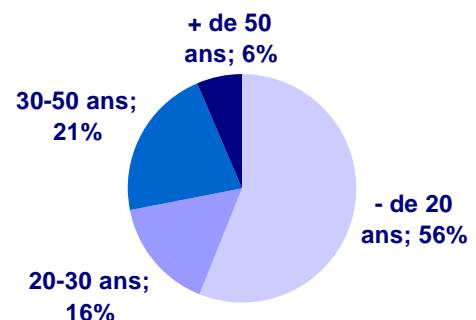
Structure porteuse	Nombre de personnes touchées	Répartition hommes / femmes	Répartition par tranche d'âge
e-graine	500 (hors département*)	Hommes : 50% Femmes : 50%	- de 20 ans : 85 % 20 à 30 ans : 8 % 30 à 50 ans : 7 % + de 50 ans : 0 %
PPV 93	488 (sur des modes d'implications différents)	Hommes : 19% Femmes : 81%	- de 20 ans : 62 % 20 à 30 ans : 2 % 30 à 50 ans : 30 % + de 50 ans : 6 %
La Cathode	159 (dont 120 spectateurs des projections)	Hommes : 86% Femmes : 14%	- de 20 ans : 8 % 20 à 30 ans : 42 % 30 à 50 ans : 36 % + de 50 ans : 13 %
Les Fourmis Vertes	525	Hommes : 25% Femmes : 75%	- de 20 ans : 62% 20 à 30 ans : 2 % 30 à 50 ans : 30 % + de 50 ans : 6 %
Les Petits Débrouillards	378 (sur des modes d'implications différents)	Hommes : 52% Femmes : 48%	- de 20 ans : 63 % 20 à 30 ans : 9 % 30 à 50 ans : 26% + de 50 ans : 2 %
SFM AD	539 (dont 230 sur repas de quartier)	Hommes : 39% Femmes : 61%	- de 20 ans : 37% 20 à 30 ans : 34% 30 à 50 ans : 21% + de 50 ans : 8%

\* L'association e-graine n'a pas pu exposer à ce jour son Village de l'éco-consommation en Seine-Saint-Denis. Certaines collectivités se sont toutefois montrées intéressées et pourraient l'accueillir en 2013.

Répartition hommes / femmes du public touché



Répartition par tranches d'âge du public touché



Les chiffres indiqués par les porteurs de projet font état d'un **public sensiblement plus féminin**. Les associations, notamment celles implantées localement, affirment que le public masculin est souvent relativement plus difficile à mobiliser, en particulier chez les adultes.

Le public est majoritairement jeune (56% de moins de 20 ans). Les moyennes rapportées ici cachent cependant des différences notables entre les projets. De nombreuses actions ont été orientées vers un **public jeune, de 8 à 15 ans**, qui s'est montré **le plus réceptif** aux sujets abordés, sensible aux aspects souvent ludiques des projets, et à même de jouer un rôle de « passeur », de diffuseur de messages dans la cellule familiale. Le fait qu'il s'agit souvent d'un public captif (écoles et centres de loisirs) ou semi-captif (associations locales, centres sociaux...) a facilité leur implication, néanmoins celle-ci tend à se réduire lorsque la taille du groupe augmente. Certains porteurs de projets ont indiqué qu'il était difficile de susciter l'intérêt d'enfants de moins de 8 ans sur les enjeux de l'appel à projets.

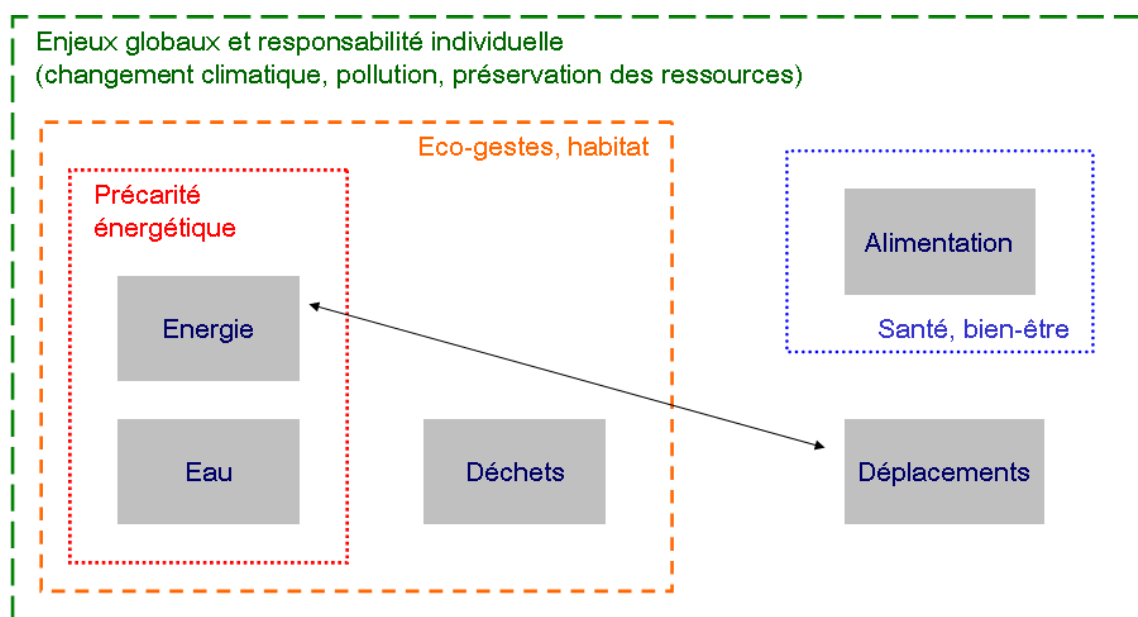
Il convient de noter qu'en l'absence d'une tranche d'âges 15-25 ans, le degré d'atteinte d'un **public « adolescents et jeunes adultes »** n'apparaît pas ici. Or les associations conviennent qu'il s'agit d'un public difficile à atteindre sur des actions de ce type, **moins sensible aux aspects ludiques** et de découverte qu'un public plus jeune, et qui nécessite donc souvent une approche spécifique.

Le **public adulte** est également plus difficile à mobiliser, moins disponible et moins captif que les enfants et jeunes adolescents. Leur implication nécessite souvent un travail plus long. Les associations sont également parfois confrontées à des problèmes linguistiques et sociolinguistiques les concernant. Les adultes constituent un public cible intéressant en ce qu'ils sont **plus réceptifs aux arguments économiques** concernant les économies d'eau et d'énergie. Ils peuvent également être **vecteurs de dynamiques collectives**, en lien avec les bailleurs ou la municipalité par exemple, en vue de modifier des pratiques (tri des déchets, chauffage et eau collectifs, etc.). Le public adulte se montre finalement plus ouvert à ces problématiques lorsqu'on s'adresse à eux en tant que **parents**, dans le cadre d'actions orientées vers leurs enfants. Dans ce cas, ils soutiennent souvent leur implication et participent à la valorisation de leurs activités.

Certains projets s'adressent également aux **acteurs locaux, animateurs et enseignants**, qui constituent un **public intermédiaire**, dont le rôle est l'inscription de l'action dans le projet de la structure (école, association, centre social) qu'ils représentent. Ils jouent un rôle de relai avec le public, pour les porteurs de projets qui ne sont pas implantés sur un territoire spécifique. Leur implication constitue un enjeu particulier en ce qu'ils peuvent, suite au projet, **assurer une continuité dans la prise en compte des enjeux** de l'appel à projets.

### 2.3. Une couverture thématique globalement large

Les problématiques traitées par l'ensemble des projets relèvent à la fois d'enjeux globaux et d'enjeux individuels. Le schéma suivant propose une représentation synthétique et simplifiée de la manière dont elles sont abordées :





- *Encadré vert (enjeux globaux)*: chacune des thématiques renvoie à des enjeux globaux (changement climatique, pollution, préservation des ressources) sur lesquels les comportements individuels ont un impact.
- *Encadré orange (éco-gestes...)*: les éco-gestes sont au cœur de l'intervention des associations retenues dans l'appel à projet. Ils renvoient à des préoccupations domestiques (énergie, eau, déchets) et représentent ce qu'on peut faire au niveau individuel pour agir sur les enjeux globaux.
- *Encadré rouge (précarité énergétique)*: au sein des éco-gestes, eau et énergie répondent à la problématique de la précarité énergétique. La question des déplacements, liée à celle de l'énergie, est également abordée sous cet aspect. Les éco-gestes permettent ici également aux ménages de faire des économies.
- *Encadré bleu (santé, bien être)*: l'alimentation, les achats responsables, et dans une certaine mesure les déchets, constituent des thématiques reliées aux enjeux globaux, mais sont aussi traitées sous l'angle de la santé et du bien-être.

Le tableau suivant montre également de façon synthétique et simplifiée quels sont les **enjeux dominants** traversant les thématiques abordées :

	Enjeux globaux			Enjeux individuels	
	Préserver les ressources	Lutter contre le changement climatique	Polluer moins	Faire des économies	Santé / bien-être
Eau	X			X	
Energie	X	X		X	
Déchets	X		X	X	
Alimentation	X				X
Déplacements	X	X	X		

Il s'agit bien des enjeux dominants, puisqu'on peut considérer que chaque thématique peut être d'une manière ou d'une autre reliée à l'ensemble des cinq enjeux listés ici. Par exemple, on peut mettre en avant l'impact positif sur le changement climatique de la consommation de produits locaux, du fait des économies de CO<sub>2</sub> réalisées lorsque les distances de transport sont plus courtes. Toutefois, les questions liées à l'alimentation sont de manière dominante abordées sous l'angle de la santé et du bien-être ou en lien avec la préservation des ressources.

Ce tableau a vocation à montrer qu'il existe des clés de lecture sensiblement différentes selon les sujets considérés (eau, énergie, déchets, etc.).

### III. Conclusions de l'évaluation

Pour les directions impliquées, l'évaluation de cet appel à projets a été conçue d'emblée comme « la colonne vertébrale » de l'appel à projets, comme un outil d'animation proposé par le Département.

A l'issue de la clôture de l'appel à projets, en janvier 2013, les associations ont exprimé avoir apprécié l'implication du Département dans le suivi et l'évaluation de leur projet. Cette satisfaction est d'autant plus notable qu'elles étaient, au départ de la démarche, plutôt inquiètes, à la fois du temps de travail supplémentaire que cela allait leur demander, du risque d'une évaluation devenant contrôle et d'un « tout évaluatif » au détriment de leurs projets.

Au-delà des éléments d'évaluation exposés dans ce rapport, les directions du Département impliquées dans l'appel à projet ont identifié des conditions de réussite de la dynamique engagée :

- La construction d'une démarche à partir des savoir-faire et des cultures professionnelles différentes de trois directions. Le positionnement transversal de la Délégation a facilité cette dimension.
- Un appel à projet sur lequel les associations ont pu apporter leurs questionnements quant à la réelle initiative des associations.
- Un choix des projets construit dans un objectif de complémentarité des propositions et non dans une mise en concurrence.
- Un dialogue entre le Département et les associations (dans la diversité des directions concernées comme des acteurs associatifs) pour garantir une vraie diversité d'outils, de méthodologies, de territoires, de populations concernées.
- Une évaluation à laquelle elles ont été associées à chaque étape y compris dans la relecture des documents proposés en support de cette évaluation.
- Une discussion évaluative mise en place lors de chaque réunion de coordination, de manière à éviter de trop solliciter les porteurs de projet.

L'évaluation a également permis, à partir des éléments d'analyse recueillis à travers les fiches évaluatives et présentés dans ce rapport, de dégager des pistes de réflexion qui portent :

Pour le Département,

- sur la conception de l'appel à projets, dans la perspective éventuelle de la reconduction d'une expérience de ce type ;
- sur l'animation et le pilotage de l'appel à projet dans son ensemble, de manière à favoriser l'atteinte des objectifs fixés ;
- sur le prolongement de la dynamique impulsée et la capitalisation des acquis de l'appel à projets.

Et pour les associations,

- sur la conduite des projets : une attention doit être portée par les associations aux éléments identifiés dans l'évaluation comme « Leviers et facteurs de réussite » et « Freins et obstacles à dépasser » (dans la 1ère partie de l'évaluation – « Des objectifs communs »). Ces constats et analyses, recueillis auprès de certains porteurs de projet, sont relayés dans ce rapport dans une perspective de progrès collectif et d'enrichissement de la réflexion de chaque association.

### *Recommandations sur la conception de l'appel à projets*

- Les ressorts de la précarité énergétique, abordés de façon diffuse par les projets associatifs, sont tellement complexes et sensibles, que cette problématique pourrait faire l'objet d'un appel à projets à elle-seule ; en construisant une approche spécifique croisant des compétences transversales (pédagogie, approche sociale, approche technique, etc.).
- La thématique des déplacements n'a pas été suffisamment traitée au regard de la priorité qui était posée par l'appel à projets. Dans la perspective d'une éventuelle reconduction de l'expérience, et si cette thématique était choisie, il semblerait nécessaire de rechercher en amont quelles structures sont susceptibles d'intervenir sur ce thème. Le Département pourrait mobiliser son réseau de partenaires afin d'examiner quels axes de travail sont envisageables et quel soutien il peut apporter aux acteurs désireux d'appréhender cette question. Les attendus de l'appel à projets en la matière pourraient être plus clairement et précisément exposés. A l'issue de l'évaluation ex post, la question sera intégrée à la discussion avec les actuels porteurs de projet.
- Un travail renouvelé pourrait être conduit pour s'assurer d'une meilleure couverture du territoire départemental. En particulier, le Département doit identifier sur quels partenaires locaux il est possible de s'appuyer dans les communes non couvertes cette année (sud et est du Département en particulier).

### *Recommandations sur l'animation et le pilotage de l'appel à projets*

- Si le thème de la précarité énergétique était retenu pour un prochain appel à projets, des liens pourraient être créés entre le travail réalisé dans le cadre de l'appel à projets et d'autres initiatives du Plan climat énergie départemental, notamment celles développées par le service social départemental et le service de l'habitat. Des échanges sur les outils, les pratiques et les modes d'approche d'un public souvent proche dans ses caractéristiques pourraient être bénéfiques pour l'ensemble des acteurs.
- De la même manière sur les déplacements, avec la Direction de la Voirie et des Déplacements et celle de l'Aménagement et du Développement.

### *Recommandations sur le prolongement de la dynamique impulsée et la capitalisation des acquis de l'appel à projets*

Au-delà des projets, il s'agit de s'interroger sur les conditions d'un prolongement de la dynamique impulsée. Concernant les participants aux actions, des outils de transmission ont été conçus de manière à diffuser les apprentissages. Toutefois, se pose la question de la capitalisation des acquis de l'appel à projets. Comment et à quelles conditions ces expérimentations peuvent-elles être transférées ?

Des acteurs locaux ont souvent travaillé avec les porteurs de projets : collectivités locales, écoles, associations, centres sociaux, bailleurs, etc. En s'appropriant les enjeux et outils de l'appel à projets, ces acteurs sont susceptibles de constituer des relais pour prolonger localement le travail engagé. Ils sont donc vecteurs de diffusion des messages, et leur rôle semble déterminant lorsqu'on considère qu'une action d'éducation sur les enjeux liés au climat gagne en efficacité quand elle est menée sur la durée.

Toutefois, l'effectivité de ce relai par les acteurs locaux nécessite un travail mené en ce sens. Certains porteurs de projet (en particulier les structures dont l'action n'est pas directement inscrite localement, comme les Fourmis vertes, les Petits débrouillards, e-graine) qui se sont appuyés sur des acteurs locaux ont relayé leur demande d'outillage en vue de prolonger l'action sur des enjeux connexes. L'une des suites possibles de cette expérimentation pourrait être la formation des acteurs locaux (animateurs, éducateurs, etc.) à la prise en compte des enjeux du climat dans leur activité, éventuellement en s'appuyant sur les porteurs de projet qui ont développé une expertise en ce sens. Le Département pourrait poursuivre son action auprès des structures désireuses d'agir sur ces problématiques en proposant des lieux d'échange entre ces acteurs, ou une veille sur l'innovation dans ce domaine.

*Synthèse rédigée par Timothée André (DSOE/SPGE)  
Avec la contribution de Julien Gallienne (DEA/SHUE)  
et Jean Bourrieau (DVAEP/DG)*